LA POUSINADE
Ecole des Arts Renaissance
Contact : lapousinade@gmail.com

Ce courrier vous parvenant tardivement, votre inscription peut se faire par retour de mail.

STAGE TRAVAIL DU CUIR DE 2026-2027

Ces cours sont destinés aux élèves débutants et seront dispensés par Arthur BOUDON dans son atelier. Ses coordonnées seront transmises aux personnes qui s'inscriront.

La formation se tiendra sur 4 dimanches de 8 heures 30 à 17 heures (pause repas sorti du sac entre 12 heures et 13 heures) selon les calendriers suivants : merci de me préciser quelle session vous choisissez ;

Dimanche 11 & 18 octobre et 1er & 8 novembre 2026
OU
Dimanche 17 & 31 janvier, 28 février et 14 mars 2027

PROGRAMME :

- Jour 1 : Découverte du cuir et essai de couture, repoussage, teinture et finition des tranches
- Jour 2 : Réalisation d'une ceinture
- Jour 3 & 4 : Patronage et application à l'escarcelle

MATERIEL :

Pour le premier cours, merci d'apporter un grand set de table ou carton rigide (style plateau de banque) et munissez-vous d'une blouse ou d'un tablier pour les opérations de teinture. La liste de quelques outils de base (peu onéreux) vous sera fournie par Arthur ce même jour.

La moitié des frais de stage est pris en charge par La Pousinade et la capacité maximale d'accueil est de 6 stagiaires.

Dans ce coût sont inclus : la formation, le cuir et les consommables (teinture, baume, gomme arabique, anneau, fil…).

TARIF :
100 € par personne pour 4 jours (règlement en 1-2-3 ou 4 fois)

- 400 €/6 pour les consommables soit 66.66 €
- 400 €/6 pour les cours soit 66.66 € dont la moitié des frais de formation est prise en charge par La Pousinade soit 33.33 €/personne +

5 € adhésion à la Pousinade 2026/2027 (à ajouter à votre règlement ou préciser si cotisation déjà versée au titre d'un autre atelier). Soit un total de 105 €.

Si la jauge de 6 stagiaires n'est pas atteinte, soit nous répartirons le coût du stage sur le nombre d'inscrits soit nous annulerons la formation.

Nous nous réservons la possibilité de reporter un cours en cas de nécessité.

Martine Créhange, Présidente